

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 54 (1909)
Heft: 1

Artikel: L'émigration suisse 1798-1801
Autor: De Vallière
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-338917>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

LIV^e Année

N^o 1

Janvier 1909



ÉMIGRATION SUISSE

1798 - 1801 ¹



Quelles furent les causes qui déterminèrent quelques milliers de Suisses à quitter leur patrie en 1798 et dans les années suivantes ?

Pour répondre à cette question, il convient de rappeler quel était l'état de la Suisse au moment où s'ouvre le récit profondément attachant du Dr Félix Burckhardt.

La vieille Confédération venait de sombrer dans des flots de sang. Les armées françaises étaient maîtresses du pays. Le pillage, l'incendie, le meurtre, les accompagnaient. Dans les campagnes dévastées, les paysans assistaient impuissants à la destruction de leurs villages. Autour de Berne 500 familles victimes de l'invasion erraient dans le plus complet dénuement. Les représentants de la « nation vengeresse des droits des peuples » emportèrent de Berne 40 millions, 60 000 fusils et 500 canons ; en revanche ils firent planter quelques arbres de liberté. Le fameux trésor de Berne, objet des convoitises du Directoire, prit le chemin de Paris. Les autres cantons furent frappés d'une contribution de 18 millions de livres de France. Il est avéré que la moitié de ces sommes restèrent dans les poches des commissaires français. Le surplus paya les frais de l'expédition d'Égypte.

Dès lors, ce fut au milieu des bayonnettes françaises que les pouvoirs publics délibérèrent. Les généraux français apposèrent leur signature au pied des décrets du gouvernement national.

Les exactions de Mangourit, de Mengaud, de Rapinat prou-

¹ *Die Schweizerische Emigration 1798-1801*, von Dr Félix Burckhardt. Bâle 1908. Un vol. in-8^o de 532 pages. Helbing et Lichtenhahn, éditeurs.

vèrent bientôt au peuple que les soi-disant libérateurs étaient les pires tyrans. A l'autoritarisme aristocratique avait succédé le despotisme militaire. Les conseils de guerre fonctionnaient en permanence. Mais l'exaspération grandissait de tous côtés devant les excès des garnisons françaises.

Le 18 juin 1798, Rapinat publia l'arrêté suivant : « Toutes les motions, tous les décrets portés par le corps législatif, tous arrêtés pris par le Directoire helvétique qui contrarieraient les mesures prises, soit par le commissaire du gouvernement près l'armée française en Suisse, soit par le général en chef, ou en vertu de leurs ordres, sont déclarés nuls et de nul effet ¹. »

C'en était trop. L'humiliation fut cruellement ressentie par les conseils de la nation. Dans le peuple on accusait le régime unitaire d'être la cause de tous les maux.

La Suisse centrale se souleva à la fin d'avril. Le général Schauenbourg s'empara successivement de Zoug et de Lucerne, mais il rencontra une résistance inattendue à Wollerau, à Küssnacht. L'héroïsme des Schwytzois arrêta pendant quatre jours une armée de 30 000 hommes. A Schindellegi, au Rotenthurm, à Morgarten, Aloïs de Reding infligea de sanglants échecs aux Français. Schauenbourg commit les pires excès. A Arth vingt Schwytzois furent brûlés vifs ; on fusillait les prisonniers ².

La belle défense de Schwytz détermina les Valaisans à se révolter à leur tour. Un furieux combat livra aux Français le passage de la Morge. Sion subit toutes les horreurs du pillage. 700 à 800 personnes périrent. L'évêque, brutalement frappé par un soldat, se vit arracher son anneau pastoral ; son vicaire, vieillard de 86 ans, reçut trois coups de bayonnette dont il mourut quelques jours après. Le général Lorges imposa aux vaincus de dures conditions après avoir encouragé la sauvagerie de ses hommes ³. Soixante otages furent emprisonnés à Chillon. Le sort de ces malheureuses contrées qui avaient soutenu l'honneur de la Suisse, excita la sympathie de tout le pays et une sourde colère contre le Directoire.

En septembre, Nidwald succomba aussi, après une admirable résistance. Une répression impitoyable réduisit en désert les paisibles vallées de la Suisse centrale. Les Français exaspérés

¹ *Bulletin officiel*, II. 400-402.

² La fameuse image de la Vierge d'Einsiedeln fut envoyée à Paris.

³ Deux bataillons vaudois prirent part au pillage *dans les rangs des Français*.

égorgèrent 130 femmes ; l'incendie et le pillage marquèrent chaque pas du vainqueur. Pendant deux jours, une épaisse fumée couvrit la vallée d'Engelberg. 628 bâtiments, 6 églises furent détruits, 10 424 personnes tuées, blessées ou jetées en prison. La bienfaisance privée recueillit des centaines d'orphelins.

Le lendemain du massacre, le Directoire pria Schauenbourg de planter l'arbre de la liberté dans le pays qu'il venait de soumettre et les Conseils décrétèrent que « le citoyen général Schauenbourg et l'armée française avaient bien mérité de la République helvétique ».

F.-C. de la Harpe, effrayé de l'orage qu'il avait contribué à déchaîner sur son pays, écrivait au ministre français des relations extérieures : « C'est au nom de la République Française qu'on traite ainsi un peuple loyal, honnête et brave. Si l'on n'adopte pas à l'instant d'autres mesures, comptez sur une Vendée qui dévorera notre population et nos ressources en dévorant vos propres forces¹ ».

Au milieu de ce désarroi, le gouvernement unitaire essayait de s'organiser. Le Directoire helvétique, animé des meilleures intentions, composé d'hommes éclairés, travaillait au milieu de la défiance et de l'indifférence. Une sourde opposition, alimentée par la présence toujours plus odieuse au peuple des armées françaises et par la propagande anti-révolutionnaire des émigrés, paralysait toute action politique efficace.

Le Sénat et le Grand Conseil prirent toute une série de sages décisions : les biens des ci-devant cantons furent déclarés biens nationaux ; ils décrétèrent la liberté de commerce absolue entre les cantons ; abolirent la torture, l'impôt sur les Juifs ; permirent le mariage entre personnes de confessions différentes.

L'interminable discussion sur la suppression des droits féodaux fournit matière à de nombreux discours. Les députés vaudois, Secretan, Carrard et de Loës se firent remarquer par leur modération.

Mais, toujours soucieux de plaire à la France, le Directoire helvétique effaçait de ses armes la vieille croix blanche pour la remplacer par les soi-disant couleurs de Tell, le vert, le rouge et le jaune.

De tous les maux qui accablaient alors le peuple suisse, les logements militaires étaient le pire. On accumulait les troupes

¹ Ch. Monnard. *Histoire de la Suisse*, Livre XV, chap. I.

dans de petites localités: 20, 30, 50 hommes dans chaque maison, sans compter les chevaux.

Quand, sur la plainte d'une commune, on déplaçait une compagnie pour ses méfaits, on la remplaçait par deux autres, afin d'apprendre aux habitants à souffrir sans se plaindre. En 1799, dans l'espace de deux mois, 110 000 Français passèrent le Saint-Gothard, sans que le gouvernement fût prévenu et, au mépris de ses réclamations. 23 000 hommes entrèrent à Bâle en novembre pour se rendre en Italie; nulle annonce officielle n'en fut faite. La ruine, les exactions de tous genres, treize assassinats, marquèrent ce passage. Le soldat vécut le sabre à la main au dépens de l'habitant¹. Les réquisitions forcées écrasaient les communes. De simples commissaires se permettaient de donner des ordres aux agents du gouvernement helvétique et justifiaient leurs rapines en répondant aux réclamations: «La République Française est propriétaire de tous les magasins en Suisse et les autorités helvétiques n'en sont que les dépositaires.»

Une dernière tentative d'insurrection souleva le pays en mars et avril 1799. Le mouvement commença dans le Toggenbourg. Glaris et Soleure suivirent. La révolte, un instant étouffée sur un point, renaissait ailleurs plus violente: Lucerne, l'Oberland, la Suisse centrale, le Valais, Berne, le Tessin, Argovie, Fribourg relevèrent la tête. L'orage gronda, mais les généraux Soult et Xaintrailles rétablirent l'ordre, l'un sans violence, l'autre par une répression sanglante. Tout se calma de nouveau. La Suisse mutilée, à qui la France venait d'arracher Genève, Mulhouse et l'évêché de Bâle, se soumit à la dure nécessité.

Le commerce ne marchait plus, l'industrie se mourait. Le paysan, accablé de dettes, se voyait contraint de livrer aux chevaux de l'armée les derniers restes de son fourrage et aux soldats le pain de sa famille. La subsistance de l'avenir disparaissait ainsi avec celle du présent, car il ne restait plus de blé pour ensemer la terre. Ces exigences étaient accompagnées de violences de toutes sortes. Les soldats tiraient à balle dans les maisons, outrageaient les femmes et tâchaient, à force de vexations, d'exciter un mouvement qui autorisât le pillage, ou encore jetaient les réclamants en prison comme suspects. Des généraux encourageaient le désordre par l'exemple et menaçaient leurs

¹ Zeltner à Talleyrand, 16 brumaire.

créanciers du cachot ou des verges. Des soldats organisés en bandes de brigands, détraquaient les voyageurs sur les grandes routes. En quatre jours, 16 personnes furent assassinées et dévalisées dans les cantons d'Appenzell, du Léman, de Berne, de Lucerne et de Zurich. Les coupables restaient impunis¹.

La Suisse avait descendu tous les degrés de la honte et de l'humiliation. Elle n'était plus un Etat indépendant.

C'est pour se soustraire à cette dure oppression que beaucoup des émigrés dont parle M. Burckhardt quittèrent leur pays. Avant de porter un jugement téméraire sur eux, il m'a paru nécessaire de revenir sur cette triste période de notre histoire.

* * *

Les émigrés appartenait à toutes les classes de la population : bourgeois, artisans, paysans, prêtres et gentilshommes. Il y avait parmi eux des ennemis irréductibles des idées nouvelles, ne voyant le salut de la Suisse que dans la restauration absolue de l'ancien ordre de choses. D'autres, plus modérés, mais froissés par les excès de la Révolution, voulaient une Suisse régénérée, affranchie par ses propres moyens, sans influence étrangère. D'autres encore étaient des industriels ruinés, des nobles dépouillés de leurs terres et proscrits par le nouveau gouvernement, d'anciens soldats des régiments capitulés.

Beaucoup avaient fui pour échapper à la conscription ou poussés par la misère. Chez tous un sentiment dominait : « la haine des Français » ; un espoir : « chasser l'opresseur du territoire suisse ».

Leur histoire commence à la chute de Berne, au mois de mars 1798. D'abord assez restreint et limité aux membres des anciens gouvernements et à leurs familles, le mouvement s'accroît à mesure que la tyrannie française se fit plus cruellement sentir.

La Suisse orientale surtout était résolument antifrançaise. Les petits cantons, Lucerne, l'Oberland, le Valais, les Alpes vaudoises, le Jura, le ci-devant évêché de Bâle, les bailliages d'Argovie supportaient avec peine leur nouveau joug. Toutes ces contrées fournirent des recrues à l'émigration.

Le traité d'alliance offensif et défensif avec la France, du 19 août 1798, causa une véritable panique. La République

¹ Extrait de la correspondance du Directoire avec Schauenbourg. *Bulletin officiel*, II, 288-289

Française exigeait la formation d'un corps de 18 000 hommes. Pour échapper à la conscription, les jeunes gens passèrent en foule le Rhin; la population presque entière de certains villages d'Argovie et de Soleure déserta ses foyers. Une loi du 3 décembre 1798 statua la perte des droits du citoyen et dix ans de fers pour les réfractaires. Les hussards français pourchassaient et traquaient les malheureux; le Gouvernement helvétique n'avait pas d'autre gendarmerie pour cette besogne. Rien ne put enrayer le mouvement. Bravant tous les obstacles, des centaines d'hommes s'enrôlèrent dans les troupes que les émigrés suisses formaient à la frontière pour combattre les Français. Beaucoup de soldats de l'ancienne armée bernoise, attachés à leurs chefs par les liens que crée la discipline et le respect, suivirent leurs officiers dans l'exil. Le capitaine de Diessbach se faisait fort d'emmener avec lui toute sa compagnie de chasseurs. Des paysans des villages de Remigen, Villigen et Rein, accompagnèrent en Souabe leurs anciens seigneurs. Le Fricktal, autrichien à cette époque, servit d'asile à de nombreux fugitifs. Les paysans de la Forêt-Noire recueillirent ces proscrits, la plupart sans ressources et les employèrent aux travaux de la terre.

En février 1799, l'exode atteignit son apogée. Les troupes d'occupation redoublèrent de vigilance, les villages frontières furent étroitement surveillés, les patrouilles françaises sillonnèrent le pays. Les logements de troupes forcés servaient à punir les familles des réfractaires.

La peine de mort fut décrétée contre qui favorisait l'émigration. Ces mesures renouvelées des dragonnades n'eurent aucun effet sensible.

Les émigrés réunis à Augsbourg, à Constance, à Uberlingen, mirent enfin à exécution leur projet longtemps caressé: la création d'un corps suisse devant servir de noyau à une armée destinée à chasser les Français du territoire. En mars 1799, 900 hommes étaient réunis à Neu-Ravensburg sous le nom de « bannière suisse », ou « légion Rovéréa » plus tard « régiment de Rovéréa ». L'Angleterre fournit les subsides. A ce régiment s'ajoutèrent bientôt ceux de Salis-Marschlins, de Bachmann, Paravicini, le bataillon valaisan de Courten et la légion Managhetta.

M. Burckhardt nous retrace l'histoire de ces différents corps suisses pris à la solde de l'Angleterre et qui combattirent bra-

vement sous le commandement de Hotze dans l'armée autrichienne et plus tard avec les Russes de Korsakow.

La seconde bataille de Zurich (25-26 septembre 1799) fut, pour l'émigration suisse, un coup dont elle ne se releva pas. Un moment la fortune avait semblé sourire aux émigrés. Après la victoire de Masséna, ils reprennent tristement le chemin de l'étranger où ils végéteront misérablement jusqu'au moment où la loi d'amnistie du 18 novembre 1801 leur permettra de rentrer au pays.

* * *

Ce qui contribue à rendre la lecture du livre de M. Burckhardt si attachante, si vivante, ce sont les nombreux portraits qu'il nous trace des chefs de l'émigration.

C'est d'abord le véritable chef, l'âme du mouvement, le vieil avoyer N. Frédéric de Steiger. La noblesse de son caractère, la droiture de ses intentions le firent respecter de ses ennemis même. Sa belle conduite au combat du Grauholz est bien connue. Réduit à la pauvreté par cette révolution qu'il haïssait, nous le voyons errer en Souabe et en Bavière suivi de sa femme et de sa fille. Il mourut dans l'exil, après avoir ardemment souhaité le retour de l'ancien régime.

Le colonel vaudois Ferdinand de Rovéréa, violent et susceptible, mais esprit chevaleresque et lutteur infatigable, fut de tous les chefs du mouvement le plus actif et, je dirai même, le plus intéressant. Sa loyauté parfaite le rend d'emblée sympathique. On a prétendu que sa renommée militaire était fortement exagérée. Examinons les faits :

Né à Vevey en 1763, d'une ancienne famille vaudoise, Ferdinand de Rovéréa entra très jeune à l'école militaire de Colmar, puis il servit comme sous-lieutenant dans le régiment suisse d'Erlach, au service de France, en garnison à Marseille. A son retour en Suisse, il devint major du Département d'Aigle pour le Gouvernement de Berne. Homme d'action, il fut bientôt mêlé aux événements politiques précurseurs de la Révolution. Il se jeta dans la lutte avec toute la violence de sa nature ardente. Partisan des réformes, mais dévoué à Berne, il offrit son épée au général d'Erlach et organisa la Légion fidèle (mars 1798).

Cette courte campagne n'est pas une brillante action de guerre, mais est néanmoins fort honorable pour Rovéréa. Au milieu de

l'indiscipline croissante, des bruits de trahison répandus à dessein par les Français dans l'armée bernoise, les 2500 Vaudois de la « Légion fidèle » restent inébranlables. Ils se comportent bravement au feu et se retirent avec les honneurs de la guerre, armes, bagages et drapeaux. L'ennemi témoigne hautement son admiration pour cette vaillante troupe. L'ascendant moral de Rovéréa sur ses hommes est ici indiscutable.

Il possédait aussi à un haut degré le sens de l'éducation du soldat. Le dressage de son régiment à Neu-Ravensburg en est une preuve. En avril 1799, moins d'un mois après l'arrivée des recrues, l'instruction est assez avancée pour que Hotze songe à utiliser le régiment dans une entrée en campagne immédiate.

Plus tard, dans des circonstances difficiles, en présence d'explosions subites de mécontentement, d'actes d'indiscipline parmi les soldats, quelques mots dits à propos réussirent toujours à rétablir l'ordre. Rovéréa savait parler aux hommes; les coupables étaient souvent désarmés par sa bonté qui n'excluait pas la fermeté.

L'émouvante cérémonie du serment et de la présentation des drapeaux à Neu-Ravensburg, en présence de l'avoyer de Steiger, fit une profonde impression sur les soldats¹. Cette mise en scène dans le goût un peu théâtral de l'époque, dénote chez Rovéréa une connaissance exacte de la psychologie du soldat. Longtemps après, les assistants en garderont le souvenir ému. « Moment sublime, impression d'exaltation muette » s'écrie Rovéréa dans ses mémoires. M. Burckhardt, lui, pense que le colonel aurait pu se contenter de phrases moins sonores pour célébrer les débuts d'une guerre civile. On ne peut considérer la campagne de 1799 comme une guerre civile; la Russie et l'Autriche se battaient en Suisse contre la France. Les régiments d'émigrés n'eurent jamais devant eux que des Français. Leur but, du reste, n'était nullement de combattre leurs compatriotes, mais, comme ils le déclarent eux-mêmes, « soustraire leur pays et leurs familles à l'oppression d'une armée étrangère ».

Pendant la campagne de 1799 le corps de Rovéréa fut mis à une rude épreuve dont il sortit avec honneur.

La victoire de l'archiduc Charles à Stockach (25 mars 1799) avait ouvert la Suisse aux alliés. L'espoir renaissait, les émigrés, oubliant leurs déboires, repassèrent allègrement la frontière

¹ Ces drapeaux portaient comme devise : « Mourir pour Dieu et la Patrie ».

avec l'armée du général Hotze, devenu entre temps général en chef des Suisses.

Les populations de la Suisse orientale virent sans déplaisir les Autrichiens remplacer les Français.

Le contraste entre les deux armées était frappant. Les généraux autrichiens ne pillaient pas les caisses publiques et les soldats se comportaient honnêtement chez l'habitant ; la discipline était sévère, les réquisitions se payaient en bon argent comptant.

La légion Rovéréa, forte de 1000 hommes équipés de neuf : uniformes verts à parements noirs, pantalons bleu clair « à la hongroise », quitta Neu-Ravensburg le 6 mai et fut rattachée au corps de Gavassini destiné à opérer dans la Suisse centrale. Le 16 mai, par une belle journée de printemps, elle entra à Ragaz en chantant des cantiques, ses chants de marche habituels. Au milieu des ruines encore fumantes de leurs villages incendiés par les Français, les habitants accueillaient les soldats en libérateurs. La colonne faisait de nombreuses recrues sur son passage.

Le 19, au moment où l'on installait le bivouac près de Wallenstadt, dans un pré planté de cerisiers en fleurs, les postes annoncèrent l'approche des Français du général Chabran.

En toute hâte, les grenadiers suisses escaladent l'éperon rocheux couronné par la ruine de Bommerstein, du côté de Mols ; une deuxième colonne se dirige vers le col de Schluchen, une troisième, comprenant la compagnie de chasseurs du capitaine Gattschett, marche par le Grossberg sur l'Alpe de Mols. Deux bataillons sont en réserve à Berschis. La rive du lac, à l'endroit où sont actuellement les casernes, est aussi occupée.

Les deux premières colonnes purent se donner la main à l'ouest de Bommerstein. Le combat se poursuivit toute la journée et bien avant dans la nuit. Les Français se défendirent avec opiniâtreté. Pendant ce temps la troisième colonne, par les hauteurs au sud du lac, s'emparait de l'Alpe de Mols avec le secours des habitants et menaçait la ligne de retraite des Français le long du lac. Chabran n'échappa à une destruction complète que par une promptre retraite sur le Kerenzerberg.

La conduite de la légion fut digne de louanges ; elle perdit ce jour-là 83 hommes dont 2 officiers : un Vaudois, le capitaine de Chapelles et le capitaine de Verger, de Delémont. Rovéréa

pouvait être fier de ses hommes. Un jeune soldat blessé se plaignait que « c'était mal allé ce jour-là » ; « non, répondit un grenadier à la jambe fracassée, ça va toujours bien quand on va en avant ».

Après quelques jours d'attente à Quarten, la légion reprit sa marche le 22 et débouchait le 23 dans la vallée de la Linth. Une vigoureuse attaque à la bayonnette délogeait les Français retranchés dans les maisons de Næfels. Cette énergique offensive coûta aux Français 500 prisonniers. Une compagnie entière se rendit aux 40 hommes du capitaine Tschiffeli. Les Suisses eurent à déplorer la mort du major Jos. de Bachmann, fils du major des gardes suisses guillotiné à Paris en septembre 1792.

Le canton de Glaris se hâta de rétablir l'ancien ordre de choses et de nommer un gouvernement provisoire.

Grisé par ces premiers succès, Rovéréa commit ensuite une grosse faute. Il entreprit une expédition dont le succès était fort problématique. Son plan était de passer le Prigel, de descendre dans la vallée de la Muotta, tout en appelant aux armes le Landsturm de la contrée, marcher sur l'Albis, retourner à Schwytz, traverser Uri, culbuter les Français à la Furka, descendre la vallée du Rhône et, après une démonstration contre le canton du Léman, regagner Thoune par les Mosses. Cette tentative échoua misérablement. La marche de la colonne forte de 1400 fantassins, 2 canons, 20 cavaliers et 100 pionniers, fut considérablement ralentie par la neige et les mauvais chemins. Lecourbe, averti de son approche, l'arrêta au passage de la Muotta. Après un combat acharné, Rovéréa fut rejeté sur le Prigel et se retira à Glaris avec des pertes sérieuses. Les lieutenants de Haller et Imthurn furent blessés. On abandonna les deux canons, malgré les efforts du capitaine de Courten et du lieutenant Gygax pour les sauver.

Rovéréa s'était trompé ; il reconnut du reste sa témérité.

Ses hommes lui étaient dévoués. Quand on réduisit leur solde de 16 kreuzer à 9 kreuzer, ils acceptèrent les nouvelles conditions en disant : « Nous servons pour notre patrie et pour l'honneur, non pour la paye, ainsi nous nous contenterons de celle qu'on nous offre au lieu de celle qui nous a été promise. »

Le 14 août, aux avant-postes à Wollishofen, le régiment de Rovéréa est attaqué au petit jour à la faveur d'un épais brouillard. Renforcés de deux compagnies de Slovènes et d'un esca-

dron de hussards, les Suisses soutiennent jusqu'à midi l'attaque des 4000 Français du général Mortier. Rejetés enfin sur Enge, ils se réemparent de Wollishofen vers le soir grâce à un vigoureux retour offensif. Cette journée coûta au régiment 21 morts, et 63 blessés. Parmi les morts se trouvait le lieutenant de Sinner, un jeune Bernois entré la veille au corps. Il venait de quitter l'Université de Iéna pour venir combattre l'envahisseur.

Le plus beau fait d'armes de cette campagne est peut-être la retraite sur St-Gall, après la bataille de Zurich.

Le matin du 26 septembre 1799, Rovéréa détaché, pour une mission spéciale, à Rapperswyl, apprend la nouvelle de la défaite des austro-russes et la mort de Hotze. Il est seul entre une armée en retraite et une armée victorieuse. La situation est critique. Sans perdre un instant, il retire ses postes par signaux. A 7 heures, le régiment est rassemblé et se met aussitôt en marche, serré de près par les Français. Forcé de faire front à Rüti, pour donner le temps aux convois de prendre de l'avance, il se remet en route ensuite par Grüningen-Turbenthal, le long des chemins encombrés de fuyards.

A minuit il passe à Wyl. Après une courte halte à Gossau, un ordre de Pétrasch l'envoie encore à Bruggen pour occuper le pont de la Sitter avec un escadron autrichien. Le régiment avait marché 24 heures et parcouru 75 km., les pertes n'étaient que de 11 hommes.

Une troupe qui sort victorieuse d'une telle épreuve est dans la main de son chef. Ce seul fait suffirait à établir solidement la réputation de bon chef de régiment que mérite Rovéréa. Il ne faut pas chercher chez lui des qualités de chef d'armée. Il s'est contenté de rester dans son rôle. Il a mis au service de ses chefs son courage quelquefois téméraire, son intelligence vive, son amour exalté pour la Suisse qu'il croyait servir en combattant les Français, sa foi ardente et sincère ¹.

Il excellait encore dans un autre genre d'activité; il avait un talent remarquable de pamphlétaire. Sa plume a rendu des services signalés à l'émigration. Son *Hommage d'un Suisse aux*

¹ Le régiment de Rovéréa passa en 1801 au colonel de Watteville, de Berne. Service d'Angleterre. — Il s'embarqua le 7 juin 1801 à Trieste pour Malte, prit part à la défense de Porto-Ferraio (île d'Elbe) et séjourna en Egypte jusqu'en 1804. De 1805-07, il est en Sicile. De 1807 à 1812 en Espagne. Nous le trouvons ensuite au Canada (campagne de 1813-1814), aux Etats-Unis (1815, prise de Washington, combat de la Nouvelle-Orléans). Il est licencié à Québec le 24 octobre 1816.

braves d'Unterwald, paru en septembre 1798, traduit en trois langues, eut une vogue énorme. Les exagérations qui le déparent, les invectives à l'adresse du Directoire « Hommes féroces et lâches... jetés en factieux dans le cloaque où fermenté la lie d'une nation » ne sont que des réponses aux injures du Directoire qui traitait Rovéréa de faussaire et de parjure, Mérian de traître, de Wyss de voleur, etc. (proclamation du 1^{er} février 1799). Pour le Directoire helvétique le crime le plus grave était de « Conspirer contre la République Française ». Comment ne pas être reconnaissant envers la grande nation protectrice qui daignait répandre en Suisse les bienfaits de la liberté !

L'esprit chevaleresque de Rovéréa, qui fait le fond de son caractère, se retrouve dans sa proclamation du 8 avril 1799. Il y met en garde ses soldats contre les pensées de vengeance. Il les engage à respecter leurs concitoyens. M. Burckhardt admire sans réserve la modération d'un homme qui, malgré son enthousiasme passionné, n'admet en aucune façon le meurtre politique.

Quand à ses idées politiques, nous voyons qu'elles étaient en désaccord avec celles de ses confrères bernois. Il était Suisse avant d'être Vaudois; il n'avait pas admis en 1798 l'intervention étrangère pour libérer le pays de Vaud; voilà pourquoi il avait combattu dans les rangs des Bernois, mais il proclamait hautement le droit à la liberté des anciens pays sujets. Il voulait un canton de Vaud libre, mais, devant l'invasion française, il avait remis à plus tard ses plans d'émancipation pour lutter contre l'ennemi commun. Le sentiment fédéral dominait, chez lui, l'esprit cantonaliste. A cette époque de particularisme à outrance le fait est assez rare pour qu'il vaille la peine de le relever.

M. Burckhardt nous fait faire la connaissance de Ch.-Louis de Haller, un jeune diplomate, d'idées plutôt libérales, mais jeté dans la réaction à cause de l'intransigeance du régime unitaire, expulsé de son pays — en politique, partisan convaincu d'un pouvoir central en Suisse —; du général baron von Hotze, un Zurichois devenu feld-maréchal au service d'Autriche, figure sympathique de loyal soldat; du comte Eugène de Courten, du général de Bachmann, du général de Salis-Marschlins, types d'officiers de l'ancien régime, brillantes carrières de Suisses au service étranger.

L'historien Jean de Müller est mêlé à toutes les intrigues et

négociations des émigrés avec la cour de Vienne. Nous assistons au travail de propagande incessant, aux efforts de Steiger pour gagner l'appui des cours de Berlin et de Londres. Des prêtres déguisés, envoyés par le prince-abbé de St-Gall, parcourent la Suisse et excitent la population à la résistance. Le capucin Paul Styger, moine-soldat brave à ses heures, poltron souvent, silhouette déconcertante de fanatique ivrogne et débauché, rend des services grâce à la popularité incompréhensible dont il jouit dans les petits cantons.

Après la deuxième bataille de Zurich, les émigrés traînèrent une misérable existence en Allemagne. Ils connurent des privations de tous genres. Pourtant leur nombre ne fit qu'augmenter pendant l'hiver 1799-1800. Une foule de prêtres étaient réduits à la misère la plus noire. De vieux magistrats de 70 à 80 ans erraient sans ressources, exposés aux rigueurs de la saison. Le landammann Müller de Glaris et le conseiller Weidmann d'Einsiedeln demandaient l'aumône. Des centaines d'officiers, le rouge au front, tendaient la main le long des routes, s'engageaient comme journaliers ou valets de ferme après avoir enduré les tortures de la faim et subi toutes les humiliations. Tous les officiers du bataillon Meyer de Zurich se retrouvèrent à Memmingen, en Bavière, et donnèrent un bel exemple de solidarité en partageant leurs humbles ressources.

Ces malheureux ont droit non seulement à notre pitié, mais à toute notre sympathie.

On a jugé sévèrement les émigrés suisses, ces gens dont beaucoup avaient tout sacrifié à une idée. Ils expièrent durement les fautes de l'ancien régime. On peut leur reprocher leurs vues bornées, leur aveuglement politique, mais on doit reconnaître que le Directoire helvétique porte aussi sa part de responsabilité dans le mouvement hostile au nouveau régime. La constitution unitaire d'abord, transition trop brusque entre la souveraineté cantonale presque absolue et la centralisation à outrance, était contraire à la tradition historique. La faiblesse des autorités devant les exigences françaises, l'imitation servile et grotesque des allures révolutionnaires froissaient le sentiment national. Quand le séjour prolongé des troupes françaises et les réquisitions incessantes eurent appauvri le pays, le peuple, comparant son aisance d'autrefois avec la pénurie du moment, attribua tout naturellement sa ruine au changement de gouvernement. Il en

vint à accuser les principes nouveaux de l'avoir plongé dans la misère. Le Directoire ne sut pas le détromper. A travers tout le récit de M. Burckhardt, on sent grandir cette haine du peuple contre les Français. Elle prouve que le peuple suisse sentait l'outrage fait à son honneur national, tandis que ses gouvernants acceptaient toutes les humiliations.

L'émigration des classes rurales s'explique donc ; elle était devenue une nécessité. Quant aux émigrés appartenant aux anciennes classes dirigeantes, ils avaient quitté le pays surtout parce qu'on les y avaient forcés. Ils n'avaient d'autre parti à prendre que de s'en aller — leurs biens étaient confisqués. — Entre l'exil et la prison, ils n'hésitèrent pas.

Au lendemain de la prise de Berne, Steiger et Rovéréa gagnèrent la frontière à travers mille péripéties et échappèrent avec peine aux cavaliers français lancés à leur poursuite.

La frivolité des émigrés français est restée célèbre ; leurs congénères suisses surent garder à l'étranger de la dignité dans leur vie privée. Les corps d'émigrés suisses, homogènes et bien encadrés, ne rappellent en rien les troupes indisciplinées des gentilshommes français de Condé qui passèrent le Rhin en 1792, avec la première coalition. Ces derniers eurent à combattre leurs compatriotes ; les Suisses, accueillis en libérateurs par leurs frères, luttèrent contre des étrangers. L'analogie n'est donc qu'apparente ; la comparaison est à l'avantage des émigrés suisses.

Ces gens-là avaient un *idéal* : *l'ancien ordre de choses*. Ils n'ont pas compris que la vieille Suisse était bien morte et qu'il n'était au pouvoir de personne de la faire ressusciter ; mais il faut reconnaître avec l'auteur, sans parti pris, qu'« avec leur tempérament et leur éducation, ils ne pouvaient raisonner et agir autrement. » Ils avaient un *but*, à la poursuite duquel ils ont mis toute leur énergie : *Soustraire la Suisse au protectorat de la France*. Et ici les événements leur ont donné en partie raison, car le régime unitaire s'effondra pour le grand bien de la Suisse.

On fit une place aux anciens proscrits dans les conseils de la nation. La Confédération remonta lentement la pente qu'elle venait de descendre.

Une leçon bien simple se dégage de cette triste histoire : « Evitons de mêler l'étranger à nos affaires ».

Il faut remercier M. Burckhardt de son beau travail qui se lit

avec un intérêt croissant du commencement à la fin. L'époque si peu connue qu'il fait revivre devant nos yeux, prend la place qui lui est due dans l'histoire révolutionnaire. En effet, l'activité des émigrés suisses eut pour théâtre la moitié de l'Europe.

Capitaine DE VALLIÈRE.

